

Le Conseil départemental
aux côtés des Valdoisiens



• FORMATION • INSERTION • MOBILITÉ • ENTREPRENEURIAT • NUMÉRIQUE •

VAL D'OISE TREMPAIN

LE DISPOSITIF DU DÉPARTEMENT
QUI PROPULSE LES JEUNES !

TU ES ÉTUDIANT
ET TU AS ENTRE 18 ET 30 ANS ?
DÉCOUVRE COMMENT
ACCÉLÉRER TON AVENIR



valdoise.fr

Le Département du Val d'Oise lance Val d'Oise Tremplin, un dispositif qui vise à offrir à tous les jeunes de 18 à 30 ans une égalité des chances dans la réussite de leur parcours scolaire ou de formation avant d'entrer dans la vie professionnelle. Il s'agit véritablement de lever les freins vers l'autonomie et l'épanouissement professionnel.

QUI PEUT BÉNÉFICIER DE VAL D'OISE TREMPLIN ?

Toute personne remplissant ces deux conditions :

- 👤 Être âgé de 18 à 30 ans au moment du dépôt de la demande ;
- 👤 Être fiscalement Valdoisien ;
- 👤 Avoir un statut d'étudiant (enseignement supérieur, formation professionnelle ou lycéen).

QU'EST-CE QUE JE PEUX FINANCER ?

- 👤 **Mon permis de conduire**, si j'ai déjà le code de la route et si je ne peux pas bénéficier de l'aide au permis de la Région Île-de-France ;
- 👤 **Ma formation ou mes études supérieures**, ainsi que les frais annexes (matériel non informatique, frais de repas, etc) ;
- 👤 **Une mobilité internationale** dans le cadre de mes études ;
- 👤 **L'achat d'un véhicule** (motorisé ou non) ;
- 👤 Si je souhaite ouvrir mon entreprise et qu'elle n'est pas encore créée, je peux bénéficier d'une **aide à l'achat de matériel** ;
- 👤 L'achat de matériel informatique nécessaires aux études.

QUEL EST LE MONTANT DE L'AIDE ?

Pour les demandes concernant l'achat de véhicule ou la création d'entreprise :

- 👤 Montant maximum de 1 000 € ;
- 👤 J'ai un an pour finaliser mon projet.

Pour le financement d'une formation, d'études (et de ses frais annexes) ou un projet de mobilité internationale :

- 👤 Montant maximum de 2 000 €.

Pour le permis de conduire :

- 👤 Montant maximum de 500 €

Pour l'achat de matériel numérique :

- 👤 Montant maximum de 400€

COMMENT DÉPOSER UNE DEMANDE ?

Pour tout dépôt de dossier, rendez-vous sur [valdoise.fr /vo-tremplin](http://valdoise.fr/vo-tremplin) ! Chaque dossier sera ensuite examiné lors d'un comité et les réponses seront données par mail.

Le dépôt des candidatures est ouvert toute l'année.

DES QUESTIONS ?

Pour toute question, n'hésite pas à consulter le règlement de Val d'Oise Tremplin sur valdoise.fr ou à téléphoner au numéro vert suivant :

0 800 88 10 14

(du lundi au vendredi de 9h à 12h)

